

Revue de Gascogne : bulletin
mensuel du Comité d'histoire
et d'archéologie de la
province ecclésiastique
d'Auch

Société historique de Gascogne. Auteur du texte. Revue de Gascogne : bulletin mensuel du Comité d'histoire et d'archéologie de la province ecclésiastique d'Auch. 1910.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

Une Traversée des Pyrénées Centrales à la fin du XVII^e siècle

ROBINSON CRUSOÉ EN GASCOGNE

En Gascogne, la *Vie et les Aventures de Robinson Crusoé* ne devraient pas faire seulement la joie et l'admiration des enfants, invariablement passionnés, comme ceux de tous les pays, par les extraordinaires victoires de l'industriel naufragé. Ce livre mérite encore, outre les méditations de l'homme mûr, l'attention spéciale de l'érudit et de l'amateur avertis des choses et des êtres de notre vieille province.

On ne le juge trop souvent qu'à travers ses souvenirs du premier âge, et l'on a grand tort. Pour l'enfant, ce qui importe, c'est le Robinson solitaire, depuis l'instant de son naufrage dans l'île jusqu'à celui de sa libération. Le reste de ses aventures est bien pâle en regard de ces « vingt-huit ans deux mois et dix-neuf jours (1) » où nous le voyons, sous l'étreinte de la nécessité, développer son merveilleux esprit pratique d'Anglo-Saxon. Qu'une fois de retour en Angleterre, il s'occupe de retrouver les débris de son ancienne fortune et que surtout, bien plus tard, il songe non seulement à revenir dans son île, mais à parcourir l'Asie, du sud au nord et de l'est à l'ouest, pour rentrer en Europe par la Russie, c'est une partie de sa vie qui s'efface vite dans la mémoire de l'enfant. Seule la première y subsiste et se grossit aux proportions du type. Robinson devient synonyme d'homme abandonné dans

(1) *Aventures de Robinson Crusoé*, I, 28.

un pays désert et réussissant à force d'adresse, d'endurance et de courage, à vivre et à se procurer même un certain bien-être.

Il faut reconnaître que la seconde partie de *Robinson* et nombre de détails de la première sont oiseux et dignes de l'interminable roman cher aux Anglais. Cependant, abstraction faite de l'unité d'intérêt, au point de vue littéraire, il serait grand dommage pour notre information économique que l'auteur ne les eût pas écrits ces passages. *Robinson Crusôé*, en effet, n'est pas seulement un roman d'aventures : il est encore un ouvrage d'observation. Si la psychologie en est médiocre, en revanche le détail extérieur y est abondant, précis, minutieux. Ce n'est pas le romanesque invraisemblable et sentimental à la Scudéry, tel qu'il sévissait alors en Angleterre; c'est une formule nouvelle dont le secret réside dans l'étude directe des choses (1). Daniel de Foë, dont on oublie trop l'énorme production littéraire pour ne retenir que le grand succès de sa cinquante-huitième année, était doué du don précieux de voir, de détailler, de ressusciter les gens, les types, les scènes, les routes et les paysages. Commerçant malheureux mais infatigable, il avait voyagé, vers 1690, en Espagne, en France et en Allemagne. Comme l'avait fait Rabelais de son grand héros, Daniel de Foë ne résista pas à la tentation de mener son Robinson par les pays et par les chemins qu'il avait lui-même parcourus et dont les détails, à trente ans d'intervalle, surgissaient vivants et précis, dans sa mémoire, au hasard des talus, des pentes, des rivières, des cols et des villes, comme des oiseaux

(1) Voir là-dessus, WILLIAM MINTO, *Daniel Defoe*. Londres, 1887, ou encore WALTER WILSON, *History of the life and times of D. Defoe*, Londres, 1830.

qui s'envolent des haies sous les pas du promeneur.

C'est ainsi que, sous sa plume, Robinson, entre autres voyages à travers le monde, nous apparaît chevauchant par notre Gascogne, de Pampelune à Toulouse. Il y a gros à parier que beaucoup de Gascons authentiques, et nombre de lecteurs de l'ouvrage qui mériteraient de l'être, ignorent cette chevauchée (1). Mais ce serait peu de la leur signaler, si l'on n'essayait, en même temps d'en restituer l'itinéraire et d'en noter, du point de vue de l'histoire économique de notre province, les principaux incidents.

I

Robinson débarque en Angleterre, le 11 juin 1687 (2). Au mois de septembre suivant, il a repris la mer et nous le voyons à Lisbonne s'informer de ses plantations du Brésil. Ses affaires réglées avec le plus grand bonheur, il part, juste un an après (3), pour retourner en Angleterre; mais, venu par mer, il se décide, par peur d'un naufrage, à utiliser maintenant la voie de terre. On lui conseille cependant d'aller jusqu'à La Corogne, de s'embarquer là pour La Rochelle, en coupant le golfe de Biscaye, d'où il lui serait facile de continuer son chemin par terre jusqu'à Paris, et de passer de là, par Calais, à Douvres. Mais son aversion pour la mer est telle qu'il se résout à un itinéraire où

(1) C'est faire œuvre excellente de régionalisme, dans l'enseignement secondaire au moins, toutes les fois que le professeur trouve, dans un auteur classique, une ou plusieurs pages consacrées à la petite patrie, de les faire étudier avec amour par ses élèves de préférence à bien d'autres. C'est le cas pour ce passage de Robinson : je le signale aux professeurs d'Anglais en Gascogne.

(2) *Robinson, ibid.*

(3) Calculé ainsi : 1° La réponse ne vient du Brésil que sept mois après celui de septembre; 2° Plusieurs mois s'écoulaient ensuite et nous le voyons, au milieu d'octobre, quitter Madrid.

la part de la navigation est réduite au minimum : il se rendra de Lisbonne à Madrid et traversera de là toute la France jusqu'au port de Calais.

C'était un long voyage, pénible et coûteux, surtout à ce moment de l'année où finit l'automne et où, sous les premières neiges, il est dur à des hommes du soleil de courir les routes vers le nord. Parti en septembre 1688, Robinson débarquera à Douvres, le 11 janvier 1689, « après avoir enduré un froid presque insupportable » : c'est donc, à quelques jours près, quatre mois de marche pour une distance d'environ deux mille kilomètres. Heureusement, comme il a soin de nous en avertir lui-même, il n'était pas fort pressé, craignait peu la dépense, la route lui semait agréable, et, pour qu'il ne s'ennuyât pas, son vieux capitaine lui avait procuré la compagnie d'un Anglais, fils d'un marchand de Lisbonne ; celui-ci lui fit trouver deux autres compagnons, Anglais eux aussi, auxquels se joignirent deux Portugais qui devaient s'arrêter à Paris. Ajoutez l'inséparable Vendredi, le noir légendaire sauvé de la dent des sauvages par Robinson dans son île et qui, devenu son domestique et son fidèle, ne l'avait jamais quitté depuis. Robinson toutefois, comptant peu sur les services de Vendredi, forcément dérouté dans un pays « dont il avait à peine une idée », avait trouvé bon de s'attacher un matelot anglais qui devait lui tenir lieu de laquais pendant le voyage. Les deux marchands anglais et les deux Portugais se contentant de deux valets à eux quatre et le premier Anglais ayant déjà le sien, cela faisait une petite caravane de onze personnes, six maîtres et cinq valets, « bien armés et bien montés ». Cette petite troupe, assez leste, fit à Robinson l'honneur de l'appeler son capitaine, non seulement à cause de son

âge, — il avait cinquante-six ans, — mais encore parce qu'il emmenait avec lui deux valets et qu'il était le metteur en train de tout le voyage. Il n'est pas question de bagages dans tous ces détails; mais ceux de Robinson devaient avoir leur valeur et ajouter à son prestige, puisqu'il venait de vendre sa cargaison du Brésil, avait réduit toutes ses marchandises en argent et retournait, avec cet argent, en Angleterre.

Nous saisissons là, sur le vif, une des façons de voyager à grandes distances dans l'Europe occidentale de la fin du dix-septième siècle : la route se parcourt à cheval, de compagnie, par petits groupes d'une dizaine de personnes environ, maîtres et valets, les maîtres se recrutant les uns les autres et faisant choix parmi eux d'une sorte de chef, tous très préoccupés enfin d'avoir bonne monture et bonnes armes.

Nos voyageurs restent peu de temps à Madrid qu'ils abandonnent « environ au milieu d'octobre ». Les voilà bientôt sur les frontières méridionales de la Navarre, à deux pas des Pyrénées et de la Gascogne où les mènera le grand chemin de Saint-Jacques par les hêtraies de la montée de Roncevaux et les « puys hauts et ténébreux et grands (1) » de la descente sur la Nive. Aucune route n'est plus simple et n'a été plus battue par les bandes armées, par les caravanes du commerce et par les pèlerinages lointains (2).

C'est elle que Robinson et sa troupe allaient rejoindre, en passant de Castille en Navarre, quand on leur apprit une désagréable nouvelle. Au nord de la Navarre, sur le versant des Pyrénées qui confronte

(1) *Chanson de Roland*, 1830 sq.

(2) Sur cette route de Saint-Jacques, cf. A. LAVERGNE, *Les chemins de Saint-Jacques en Gascogne*, Bordeaux, 1887, p. 49-51. Extrait de la *Revue de Gascogne*, xxviii (1887), p. 189-191.

avec la France, la neige était déjà tombée, haute et dangereuse au point que plusieurs voyageurs téméraires, ayant tenté le passage vers Roncevaux, avaient dû, après bien des hasards, rebrousser chemin et rentrer à Pampelune. On devine aisément les alarmes de la caravane. A mesure qu'elle avance vers le nord, il lui est de moins en moins permis de douter de ces nouvelles. Elle entre à Pampelune sur la fin d'octobre (1) et le froid est déjà intolérable. Les vents descendaient glacés des Pyrénées; les oreilles en étaient engourdies et il y avait danger de les perdre. Après les journées extrêmement chaudes en Vieille-Castille, le changement était cruel pour tous, mais surtout pour Robinson habitué à des climats si chauds que l'on ne peut y souffrir des habits, et encore plus pour Vendredi qui faisait, pour la première fois, connaissance avec le froid et avec la neige.

Ainsi bloqués par l'hiver à Pampelune, Robinson et ses compagnons restent plusieurs jours à attendre dans leur auberge. Peine perdue : la neige n'en continue pas moins à tomber avec violence; les flocons s'entassent sur les flocons; les jours se passent et les rafales succèdent aux rafales. Les passages des montagnes, qui, tout à l'heure, n'étaient que difficiles, deviennent désormais absolument impraticables. La hauteur de la neige est prodigieuse. Aucune forte gelée n'étant venue la durcir, comme dans les pays du Nord, elle s'enfonce traîtreusement sous les pas et fait courir à chaque instant aux voyageurs risque d'être ensevelis tout vivants dans son linceul. Aussi bien c'était déjà ce terrible hiver de 1689 qui par toute

(1) Calculé ainsi : 1° Elle quitte Madrid au milieu d'octobre; 2° Il y a dix jours qu'elle traversait encore la Vieille-Castille; 3° elle attend au moins une vingtaine de jours à Pampelune; 4° elle n'en sort que le 15 novembre.

l'Europe, disait-on encore en 1719, même après les rigueurs de 1709 (1), fut « le plus cruel qu'il y ait eu de mémoire d'homme » (2). Très précoce, il devait durer longtemps.

Le passage par Roncevaux étant fermé, il fallait ou bien attendre patiemment, à Pampelune, des jours favorables, — et l'hiver ne faisait que commencer, — ou bien trouver un nouvel itinéraire. Les voyageurs patientèrent, pour le moins, une vingtaine de jours; mais, l'approche de l'hiver ne mettant pas leurs affaires en meilleur état, ils se réunirent pour délibérer. Robinson proposa d'aller à Fontarabie par le port de Vélate et la route de la Bidassoa et de passer de là, par mer, à Bordeaux, ce qui n'était, disait-il, qu'un très petit voyage. On peut s'étonner, à bon droit, quand on a vu toute l'horreur de Robinson pour la mer et le soin jaloux qu'il a d'en éviter la route, de l'entendre proposer cette traversée de Fontarabie à Bordeaux. Les Pyrénées franchies au port de Vélate, il semblait plus naturel de continuer par les Landes et, n'ayant pu utiliser le grand chemin de Saint-Jacques par Roncevaux, Ostabat, Sordes et Dax, de se rabattre sur celui du littoral, chemin secondaire par Bayonne et la ligne des étangs. On ne voit pas les pèlerins anglais, qui se faisaient débarquer à Soulac et longeaient ainsi au pied des dunes toute la côte landaise, manifester semblable aversion pour ce chemin, mais au contraire le préférer à la voie directe par l'Océan (3).

(1) Sur cet hiver en général, mais avec des traits intéressant la Gascogne. Cf. A. de BOILISLE, *Le grand hiver et la disette de 1709*. (*Rev. des Quest. hist.* avril et oct. 1903).

(2) C'est la date où *Robinson* est publié, et l'expression citée entre guillemets s'y trouve I, 30.

(3) Sur ce chemin, Cf. A. LAVERGNE, *op. cit.*, p. 55-62. (*Rev. de Gascogne*, xxviii (1887), p. 331-338).

On en était à délibérer sur la proposition de Robinson, quand on vit entrer dans l'auberge quatre gentilshommes français. Ils venaient justement de passer les Pyrénées au milieu de cette tourmente. Eux aussi avaient été arrêtés par la neige du côté de la France ; mais ils avaient eu la chance de découvrir un bon guide et une route libre, et ils avaient réussi l'escalade. Partis d'un point « voisin de l'extrémité du Languedoc (1) », ils avaient passé les montagnes par des chemins peu couverts de neige et où, du moins, elle avait assez durci sous le froid pour soutenir hommes et chevaux.

On s'imagine aisément la joie des voyageurs à cette nouvelle. Nous fîmes chercher ce guide, raconte Robinson. Il nous assura qu'il nous mènerait par le même chemin. Il n'y avait rien à craindre de la neige ; mais il fallait être assez bien armé à cause des bêtes féroces et surtout des loups qui, suivant l'habitude en ces temps de grandes neiges, devenus enragés faute de nourriture, erraient par bandes au pied des montagnes. Les voyageurs répondent au guide qu'ils ne craignent rien de ces animaux ; ils sont prêts à les recevoir ; qu'on les rassure seulement sur un péril plus grave ; il y a, leur a-t-on dit, une certaine « espèce de loups à deux jambes (2) » du côté des montagnes qui regarde la France et ils courent grand risque de les rencontrer. La réponse du guide les tranquillise : ils ne seront exposés à aucun danger de cette sorte dans la route qu'ils vont prendre. Cette dernière crainte ôtée de leur esprit, tous se déterminent à le suivre. Heureuse de l'aubaine inespérée, une troupe de douze cavaliers français et espagnols, qui avaient été contraints de revenir sur

(1) *Robinson*, I, 30 : Traversing the country near the head of Languedoc.

(2) *Ibid.* A kind of two-legged wolves, which we were told we were in most danger from in the mountains.

leurs pas avec leurs valets, se joint à celle de Robinson. Le groupe est maintenant d'une trentaine d'hommes, Anglais, Portugais, Français, Espagnols, caracolant, à la suite de leur guide, à la sortie de Pampelune.

On est au 15 novembre. « Nous fûmes d'abord bien surpris, dit Robinson (1), de voir notre guide, au lieu de nous mener en avant, nous faire retourner environ l'espace de vingt milles anglais et parcourir *le même chemin* par lequel nous étions venus de Madrid; mais, ayant passé deux rivières et traversé un climat fort chaud et fort agréable où l'on ne découvrait pas la moindre neige, il tourna tout d'un coup du côté gauche et nous fit rentrer dans les montagnes *par un autre chemin*. Nous y aperçûmes, il est vrai, des hauteurs et des précipices dont la vue faisait frissonner; mais il sut nous conduire par tant de détours qu'il nous fit passer la crête des montagnes sans que nous en fussions instruits et sans être fort incommodés de la neige; et, tout à coup, il nous montra les agréables et fertiles provinces du Languedoc et de la Gascogne avec toute leur verdure et leur florissant éclat. Il est vrai qu'elles se trouvaient à une grande distance de nous et qu'il nous restait encore à passer par une route assez difficile (2). Nous fûmes pourtant quelque peu mortifiés, une fois, en voyant tomber de la neige, tout un jour et toute une nuit, avec une telle abondance qu'il nous fut d'abord impossible de faire route; mais notre guide nous redonna du courage en nous assurant que toutes les dif-

(1) *Ibid.*

(2) Je crois devoir citer ici dans le texte (I, 30) cette partie si importante du récit : « Though, it is true, the hills and precipices looked dreadful, yet he led us *by such winding ways* that we *insensibly* passed *the height of the mountains* without being much encumbered with the snow; and, all on a sudden, he showed us the pleasant fruitful provinces of *Languedoc and Gascony*, all green and flourishing, though, indeed, they were *at a great distance*, and we had *some rough way* to pass still ».

ficultés seraient bientôt surmontées. Nous trouvâmes effectivement que chaque jour nous descendions de plus en plus et que nous avançons du côté du nord, ce qui nous donna une assez grande confiance en notre guide pour continuer hardiment notre voyage ».

Suivent dans le récit de Robinson les divers incidents de cette descente par la Gascogne. C'est d'abord l'attaque du guide par deux loups monstrueux dont l'un le mord cruellement au bras et à la cuisse; vient ensuite un combat très amusant entre Vendredi et un ours gigantesque (1) : le noir, pour donner la comédie à la caravane, jette une pierre à la tête de l'ours; l'ours, qui « se promenait au petit pas sans songer à malice », se lance aussitôt à sa poursuite « en faisant des pas si terribles que, pour le suivre, il aurait fallu mettre un cheval à un médiocre galop »; Vendredi grimpe lestement sur un grand chêne, après avoir posé son fusil à quelques pas de l'arbre; l'ours monte à son tour sur le chêne jusqu'à la grosse branche, à l'extrémité de laquelle se tient Vendredi; au moment où l'animal s'engage sur cette branche, le noir se met à la secouer de toutes ses forces; à chaque secousse, l'ours s'arrête et songe à reculer; il en va ainsi un long moment, jusqu'à ce que Vendredi, content de son succès, se glisse à l'extrémité de la branche, qui plie sous le poids et le laisse tomber sans danger; l'ours se met en devoir de descendre de son côté; il le fait à reculons et avec une sage et comique lenteur; au moment précis où il va toucher terre, Vendredi lui met le bout du fusil dans l'oreille et le fait tomber raide mort.

A cette réjouissante « comédie » du nègre succède

Je ne dis rien de la digression faite, à cette occasion, par l'auteur, sur le naturel de l'ours. Aucun trait n'en est spécial à l'ours de Gascogne.

la rencontre moins agréable de « cinq grands loups » traversant en un clin d'œil le chemin à la file, comme s'ils couraient après une proie assurée et prochaine. Plus loin, gît un cadavre de cheval tué par des loups qui, au nombre de plusieurs douzaines, étaient encore occupés non seulement à en dévorer la chair, mais à en ronger les os. Il faut repousser ensuite l'attaque acharnée d'une centaine de ces bêtes fonçant sur la caravane par rangs et par files. Bientôt après, ce sont trois bandes qui s'élancent à la fois sur les voyageurs à gauche, en arrière et sur le front. Un défilé reste à franchir dont un nombre considérable de ces animaux dispute le passage, tandis que, tout d'un coup, l'on entend, de l'autre côté, un coup de fusil et que l'on voit, dans le même instant, un cheval sellé et bridé sortir du bois et s'enfuir comme le vent, ayant à sa poursuite seize ou dix-sept loups qui devaient bientôt l'atteindre. En s'avancant du côté de l'ouverture d'où ce cheval venait de sortir, on aperçut les cadavres d'un autre cheval et de deux hommes fraîchement dévorés par les bêtes enragées : l'un d'eux devait être nécessairement celui qui venait de tirer un coup de fusil ; car on en trouva un déchargé à terre, auprès de lui, et on le vit lui-même tout défiguré, la tête et le haut de son corps ayant été déjà rongés jusqu'aux os. Aussitôt plus de trois cents loups s'avancent de tous côtés. La petite troupe met pied à terre et se retranche en forme de triangle, les chevaux au centre, derrière des troncs d'arbres abattus sans doute pour la charpente, l'été précédent : deux décharges de fusils et deux de pistolets ne viennent pas à bout des assaillants. Robinson fait verser alors une traînée de poudre sur l'arbre qui sert de rempart ; il y met le feu ; les animaux effrayés s'en-

furent salués par une dernière décharge et par un grand cri.

Enfin on arrive au village où l'on doit passer la nuit. « Nous trouvâmes, dit Robinson (1), tous les habitants sous les armes parce que, la nuit d'auparavant, un grand nombre de loups et quelques ours y étaient entrés et leur avaient donné une alarme qui les obligeait à se tenir continuellement en sentinelle, surtout pendant la nuit, afin de défendre leurs troupeaux et de se défendre eux-mêmes. » Le lendemain, le guide était fort mal ; le bras et la cuisse où il avait été blessé, la veille, par un des premiers loups rencontrés sur la route, étaient tellement enflés qu'il lui fut impossible de continuer ses services aux voyageurs. « Nous fûmes obligés d'en prendre un autre, ajoute leur capitaine, pour nous conduire jusqu'à Toulouse. Là nous trouvâmes, au lieu de montagnes, de neiges et de loups, un climat chaud et une campagne riante et fertile. »

Tel est, en résumé, le récit de Robinson pour son itinéraire de Pampelune à Toulouse, dans ses détails les plus saillants. Hormis ces deux villes, il ne cite aucun nom de lieu, de pic, de col ou de cours d'eau : il se contente de mentionner, sur le versant espagnol, les deux rivières traversées et, sur le faite des Pyrénées, une vue à grande distance à la fois sur la Gascogne et le Languedoc ; à propos de la descente en France, il dit, dans le récit de la farce de l'ours et de Vendredi, qu' « on était déjà descendu de la montagne du côté de la Gascogne » ; enfin il signale un défilé après une plaine et, à trois milles de là, un bourg d'où le chemin devient aisé jusqu'à Toulouse.

(1) *Ibid.*

II

Est-il possible, uniquement à l'aide de ces données anonymes, de restituer, d'assez près et avec certitude, l'itinéraire des voyageurs tel que l'a conçu, en l'écrivant, Daniel de Foë ? Peut-on en citer les principales étapes ? Le travail qui a été fait pour Homère par M. Victor Bérard, montrant dans l'*Odyssée* une transcription poétique de périples où livres de bord des marins de Phénicie ou de Samos (1), celui de M. Bédier sur les chansons de geste et la *Chanson de Roland* en particulier (2), on peut le reprendre avantageusement pour le *Robinson* où le drame du matelot hollandais Alexandre Selkirk a fourni la première donnée authentique et où les voyages, les lectures, les ouï-dire de Daniel de Foë, sans compter sa brillante imagination, sont venus déposer, à point nommé, leurs précieux sédiments. Cet épisode de la traversée des Pyrénées nous en offre une démonstration facile.

Le point principal à établir c'est l'endroit précis où s'est effectué le passage de la ligne de faite. Cet endroit n'est autre que le port de Plan par où grimpe et descend la route de la Ténarèse. Par là, en effet, s'expliquent tous les détails du récit, et nul autre port ne leur convient également.

Ce port de Plan s'ouvre dans les Pyrénées centrales à peu près à égale distance de l'Océan et de la Méditerranée à l'extrémité de la vallée d'Aure ou de la Neste,

(1) VICTOR BÉRARD. *Les Phéniciens et l'Odyssée*. Paris 1903.

(2) BÉDIER, *Les légendes épiques*, Paris, 1908. Cf. BLADÉ, *La Gascogne et les pays limitrophes dans la légende Carolingienne*, *Rev. de Gasc.* xxx (1889) p. 5 sqq.

du côté de la France, et de la vallée de la Cinca, du côté de l'Espagne : il met en communication directe Toulouse et Saragosse.

Par là passait encore, au dix-septième siècle, au temps de Robinson, une route très fréquentée. Sur le versant espagnol, on l'appelle encore, dans la vallée de la Cinqueta, affluent de la Cinca qui naît au bas du col, *camino de carros*, chemin de chars. Les bergers de ces parages assurent que, « de tradition, les colliers chargés franchissaient jadis le col ». Les lacets le long de la Cinqueta montaient par des pentes bien ménagées : des murs de soutènement, visibles encore, soudaient la route au flanc de la montagne et en assuraient la largeur et la sécurité. Bientôt s'ouvrait, à 2457 mètres, l'échancrure du port et, peu après, se faisait la descente, par de nombreux lacets creusés encore par endroits dans les flancs schisteux du versant. Huit cents mètres plus bas, s'étendait un petit plateau herbeux propice aux haltes; puis l'on descendait avec le torrent de Rioumajou, par un vallon rapide, jusqu'à Tramezaygues où l'on passait la Neste.

L'existence de cette route par ce port est manifeste. Nous n'avons pas seulement, pour l'établir, les vestiges du sol déjà si éloquents. Il y a encore d'autres témoignages. Au pied du port, en effet, étaient bâtis deux vastes hospices, l'un du côté de la France, l'autre du côté de l'Espagne, et « des merchans trafficquantz en Espagne et autres voyatgeurs » y passaient « de nécessité » avec « leurs voytures » et « leurs montures », « de nuict ou de jour », gens « passantz en Espagne ou revenantz en France avec bestailh », « passantz et voyturiers », ainsi que le démontrent deux documents officiels, l'un de 1611, l'autre de 1457. Le premier est

une pièce judiciaire (1) conservée aux archives de Bourisp; le second est une pièce annexé du même procès entre gens de Bourisp et gens de Sailhan et de Saint-Lary (2) : tous ces villages sont au bas du port, en descendant en France. Or il est question, entre autres détails, dans le titre de 1457, de la charge qu'ont les gens des deux derniers villages « d'entretenir les chemins, pontz, passaiges et hospital de Rieumajou en bon estat pour la commodité et service des passantz ». Retenons cette mention de ponts qui nous donnera une idée de l'importance de cette route, si l'on songe à l'état misérable des chemins anciens de toute cette région montagneuse.

Cette même route est qualifiée, dans le texte de 1611, de « chemin royal et publicq. » Il est vrai qu'on déclare aussitôt ce chemin très mauvais, chemin « que la court, disent aux juges les plaignants, remarquera des actes produictz devant l'ordinaire, sembler plus tost chemin d'enfer que de la terre, tant il est rabouteux, estroict, difficile et dangereux pour précipiter la voyture et le voyturier dans des abismes. » Mais ce sont là, il faut se hâter de le dire, exagérations de plaideurs qui veulent trop prouver. Robinson est plus exact, — l'état présent des lieux et des traces de la route l'établit, — quand il note, à côté de la difficulté incontestable du chemin, ce fait très caractéristique que lui et ses compagnons, au milieu de précipices dont la vue faisait

(1) L'objet du procès, auquel est empruntée cette pièce, est de savoir si les gens de Bourisp, de Sailhan et de Saint-Lary ont droit de prélever « tretze soulds et demy sur le bestailh gros quy se trouve repousant et dépaissant en leurs montaignes ».

(2) Ces textes ont été signalés et utilisés pour la première fois par M. Paul Labrousse dans *La Grand'Route centrale des Pyrénées, Le Port de la Ténarèze* (Extrait du *Bull. de Géog. hist. et descriptive*, fév. 1897, p. 4 sq. et 115).

frissonner; ont su utiliser tant de lacets et de détours qu'ils ont passé les Pyrénées sans s'en douter.

Cette route existe encore aujourd'hui, en partie, du côté de la France, et on l'utilise de Tramezaygues à l'hospice de Rioumajou, jusqu'où elle est carrossable, et de l'hospice de Rioumajou au sommet du port, où elle est demeurée, malgré son mauvais entretien, un excellent chemin muletier : de Tramezaygues au sommet, la montée, grâce à elle, n'est que de neuf heures.

Son ancienneté est considérable. Un texte de sentence arbitrale du 25 avril 1525, dont il existe trois grosses aux archives communales de Guchen et d'Aulon (1), cite à plusieurs reprises, comme point de repère, « *lo cami real, lo cami antic, lo cami real antic*, le chemin royal, le chemin antique, le chemin royal antique. » Ce mot d'« antic » prend une singulière valeur en Gascogne où tant de vieilles routes du Moyen âge portent le nom de *camin nau*, chemin nouveau. Mais, ce qui fait ajouter surtout au sens de ce mot, c'est de savoir que la route à laquelle on l'applique n'est autre que cette fameuse voie pré-romaine appelée dans le pays Ténarèse (2), Chemin de César (3), Césarée (4), Cami francés (5). Descendue de ce port de Plan, elle longeait la rive gauche de la Neste et, par les côteaux d'entre le Bouès et la Baïse, atteignait Sos, Lavardac, Aiguillon, où venait la rejoindre, sur la Garonne, la grande voie celtique de Gergovie (6). C'est par l'existence de cette

(1) Ce texte a été également signalé par Paul Labrousse, *loc. cit.*

(2) En Armagnac. (3) En Astarac. (4) En Fezensac.

(5) A Sarraguzan, près Miélan; cf. *Rev. de Gasc.* xxxvii (1896), BREUILS, *La Construction des routes*, p. 433.

(6) Sur la Ténarèse, voir Arbanère, *Tableau des Pyrénées françaises*, 1, p. 279; — CURIE-SEIMBRES, *Rev. d'Aquitaine*. 1886, x, p. 545, et *Bull. de la Société Ramond*, juill. 1878, p. 57-73; — BREUILS, *la Ténarèse* (*Rev. de Gascogne*, xxxii (1891), p. 548; cf. xxxviii (1897) une note de M. A. Lavergne); — P. Labrousse, ouvrage cité plus haut.

grande artère, à la fois militaire et commerciale, que s'expliquent nombre de faits de nos origines aquitaines d'avant la conquête romaine et, en particulier, l'importance de Lugdunum Convenarum, autrement dit Saint-Bertrand de Comminges et celle de Sos. Pompée et ses Convènes l'ont empruntée pour descendre en Gaule. Quelques années plus tard, Crassus l'a utilisée pour envahir l'Aquitaine du côté de la Garonne. A portée du point où elle débouche des montagnes, les Romains, dès l'empereur Claude, installeront leurs douaniers du Quarantième, comme ils l'ont fait à Elne, au pied du Perthus (1). Les inscriptions latines, funéraires ou votives, de l'époque romaine, à Saint-Bertrand ou à Tramezaygues, démontrent le culte et le danger de ces « silencieux (2) » passages de montagne. Du côté de l'Espagne, une inscription nous a révélé l'existence d'une station importante au nom très curieux, Labitolosa, réplique de Saint-Bertrand de Comminges (3). Plus tard nous voyons un évêque de Barbastre, Ebontius, emprunter cette route pour rentrer de Rome en son diocèse, et mourir à Sarrancolin. Plus tard encore, le savant Panurge de Rabelais n'a peut-être pas ignoré le Saint-Michel d'Aure vénéré au pied de ce passage, et c'est lui, semble-t-il, qu'il invoque en plein péril, le pauvre « magot » affalé sur le pont, au fort de la tempête (4). De la même époque et plus tard enfin, ce sont les textes du quinzième, du seizième et du dix-septième

(1) A Saint-Bertrand, *Corpus Inscriptionum Latinarum*, XIII, n. 255 = SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n. 83. — Pour Elne, *Corpus Insc. Lat.* XII, n. 5362.

(2) Allusion à l'inscription votive du *Corpus Insc. Lat.*, XIII, n. 382. (= SACAZE, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, n. 415) : *Dis Mont(ibus) et Silvano et Dianae L. P. P. v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*.

(3) *Corpus Insc. Lat.*, II, n. 3003, à Puebla de Castro (*cives Labitolosani et incolae*).

(4) Cf. ma question *Rev. de Gascogne*, nouv. série, IX (1909), p. 541.

siècle que nous avons cités plus haut. Il existe encore à Tramezaygues, un château très bien conservé, destiné autrefois à défendre la route d'Espagne. « Il bouche, dit un rapport de 1626, l'embouchure des deux ports pour passer en Espagne, ayant du cousté de levant celui du Plan et du cousté du couchant celui d'Aragnoet. Il faut de nécessité que tout ce qui passe d'Espagne en France par ces deux ports vienne aboutir au chasteau ; il n'est distant que de deux lieues de la ville et chasteau d'Ensa où le Roy d'Espagne entretient garnison ». Il y a là une erreur évidente sur la distance ; on compte en effet 45 kilomètres à vol d'oiseau de Tramezaygues à La Ainsa et 60, au moins, par le chemin ; mais cette garnison, tenue par le Roi d'Espagne au débouché de cette route, nous renseigne assez sur son importance (1).

Ajoutons, au siècle dernier, le grand commerce des gens de la vallée d'Aure avec l'Espagne, principalement pour les draps, et leurs rapports nombreux de transhumance (2). Mais retenons surtout que cette route est utilisée encore, au dix-septième siècle, pour des « voytures (3) », qu'elle était très connue, très ancienne, très usitée et assez abordable. Rien n'empêche, à tous ces titres, Robinson de l'avoir utilisée en 1688.

Il faut se hâter de dire que tout amène à croire qu'il en a été ainsi. Prenons tous les détails importants du récit de Robinson.

(1) PUYSEGUR, *Verbal de la visite des villes et chasteaux qui sont dans les pays d'Armagnac, etc.* (commission du 12 octobre 1626), *R. de G.* XL, 1899, p. 464.

(2) En particulier, 3.000 bêtes à laine espagnoles, contre 800 françaises, pacageaient dans les pâturages indivis de Guchan et Bazus-Aure, dans la haute vallée de la Neste, jusqu'en 1904. Cf. *La Géographie*, XI, (1905), p. 134.

(3) Non toutefois que ce mot de « voytures » puisse autoriser, à lui seul, à la dire carrossable, comme le fait Labrousse, *loc. cit.* L'expression « descharger leurs bêtes », qui se trouve dans le même texte, indique assez que ces « voytures » sont simplement des bêtes chargées à l'aide de bâts.

C'est tout d'abord la question de la neige. Les voyageurs ont passé les montagnes sans en être fort incommodés, et les quatre gentilshommes français arrivés à Pampelune, alors que Roncevaux était impraticable, n'ont-ils pas déjà dit qu'on leur a fait passer les montagnes par des chemins où il y avait peu de neige? Or, nulle autre vallée pyrénéenne ne répond mieux à ces conditions que celle d'Aure; nulle autre n'est moins sujette à l'enneigement. Les chaînons très élevés qui la ferment à l'ouest arrêtent au pic du Midi de Bigorre et à l'Arbizon les vapeurs d'eau de l'Océan; par ailleurs, la vallée, providentiellement orientée du sud au nord, s'ouvre en couloir propice aux vents d'Espagne du sud-ouest : ils y descendent en une brise très fréquente, sèche et réchauffante, que les gens appellent simplement *et bént*, le vent, et d'où la vallée tire peut-être son nom d'Aure ou brise. Ces deux faits, arrêt des nuages de l'Océan, descente des vents secs d'Espagne, rendent faibles d'une part, les précipitations neigeuses et permettent, d'autre part, la fonte rapide du peu de neige qui tombe. Voyez Robinson lui-même, après avoir dit la persistance de la neige à Pampelune, ne pas se soucier outre mesure de celle qui tomba, pendant qu'ils descendaient du port, tout un jour et toute une nuit : elle fondit très vite et donna raison aux paroles encourageantes du guide. Or, on ne retrouve en aucun autre port, dans toute la chaîne, en Gascogne et en Languedoc, des conditions aussi favorables à ce point de vue (1).

(1) Sur ces questions, cf. E. MARCHAND, *Etude sur l'altitude et la constitution des nuages dans la région pyrénéenne* (Assoc. fr. pour l'avancement des sc., 1901); *L'Ecran pyrénéen, mécanisme de production des nuages pluvieux sur le versant nord des Pyrénées* (Premier Congrès du S.-O. navigable, Bordeaux, 1902); *Les vents dans le S.-O. et le S. de la France, Le vent d'autan* (Bulletin de l'observatoire Carlier d'Orthez, 1902-1903), etc.

Le texte de Robinson dit encore que les quatre gentilshommes français, venant de France, ont, pour passer les montagnes, « traversé le pays du côté du Languedoc et près de son extrémité »; plus loin, Robinson, qui suit le même chemin qu'eux, déclare que, sur le faite des Pyrénées, le guide montre tout à coup à la caravane les agréables et fertiles provinces du Languedoc et de la Gascogne, à une grande distance, il est vrai; enfin il ajoute que chaque jour marquait un nouveau progrès dans la descente vers le nord et, peu après, qu'ils étaient déjà « descendus des montagnes du côté de la Gascogne ». La vallée d'Aure répond à toutes ces indications. La descente du côté de la France se fait franchement vers le nord : c'est la direction même, toute rectiligne, de la vallée d'Aure. Par ailleurs, du port de Plan, la vue s'étend à la fois sur la Gascogne et sur le Languedoc en un panorama splendide où l'ondulation des verdure barre l'horizon lointain. La Gascogne des collines, celle-là même qu'on prend trop souvent encore pour la seule Gascogne (1), et le Languedoc, qui remonte la Garonne de ce côté jusqu'à hauteur des Petites Pyrénées, sont encore à une grande distance. Toutefois la route qui descend du port n'en est pas moins une route de Gascogne, puisqu'elle traverse la vallée d'Aure, et la suivre, c'est être déjà descendu soi-même en Gascogne. Mais, pour la rejoindre en venant de France, comme elle passe à l'angle sud-est de la province et qu'elle est plus voisine du Languedoc que les grandes routes rivales de Roncevaux et du Somport, les gentilshommes français ont pu très bien déclarer qu'ils ont traversé les Pyrénées « du côté du Languedoc et près de son extré-

(1) Cf. *Rev. de Gascogne*, nouv. série, IX (1909), p. 97 sqq.

mité », cette extrémité étant au confluent de la Garonne et du Salat; quant à Robinson, c'est avec autant de raison qu'il peut dire, à un autre point de vue, qu'il est descendu des montagnes « du côté de la Gascogne ».

Venons-en maintenant à l'itinéraire suivi, en territoire espagnol, de Pampelune au port de Plan. Il concorde absolument avec les données de Robinson. Il faut, en effet, sortir de Pampelune, par la route de Madrid, l'espace de vingt milles anglais, c'est-à-dire un peu plus de trente-deux kilomètres, comme le constate avec étonnement Robinson. On se trouve alors au sud de Tafalla, au croisement des deux routes allant l'une vers Madrid par Calahorra et la Vieille-Castille, l'autre vers l'Aragon et l'Ebre par Olite. Une fois engagé sur cette seconde route, on traverse bien les deux rivières signalées par Robinson : ce sont l'Aragon et le Gallego, cours d'eau sérieux et dignes de mention, leur passage étant une affaire. Entre temps, on chevauche « par un climat chaud et fort agréable », où Robinson ne découvrait pas « la moindre neige » : ce sont, en effet, les chaudes terrasses de l'Aragon, sur la rive gauche de l'Ebre, du confluent de l'Aragon à la Cinca. Enfin on tourne, tout à coup, du côté gauche et on rentre dans les montagnes par un autre chemin : c'est la route même de la Cinca, qui tombe sur celle du fleuve brusquement, au détour d'une avant-chaîne, et par laquelle on remonte aussitôt, comme en un couloir, dans les montagnes, hors de la large échappée et du soleil de l'Ebre. Le contraste est saisissant : la route est pleine de précipices et de désolation morne ; elle effraie. Robinson a noté tout cela. Elle abonde en lacets utiles et bien pris. Robinson en parle également. Elle mène au port de Plan, sans qu'on s'en doute, et la

neige est peu gênante dans ces parages tournés vers le soleil : encore deux traits signalés par Robinson. On le voit : la concordance est parfaite.

Passons, à présent, sur le versant français, et glanons, dans le récit des divers incidents du voyage, tous les détails topographiques utiles.

Tout d'abord, on en est encore à la partie pénible de la route, puisque le guide assure que bientôt seulement toutes les difficultés seront surmontées : autant dire que l'on se trouve dans la vallée d'Aure, déjà hors des plus grandes pentes et à portée de la bonne vallée de Garonne unie et facile. Mais à quel point de cette vallée d'Aure se passent et l'histoire de l'ours et la lutte avec les loups ?

Voici, débouchant sur la route, un chemin creux à côté d'un bois épais : c'est dans ces parages qu'au bruit du coup de pistolet de Vendredi, délivrant le guide des loups, tous doublent le pas, autant qu'un chemin extrêmement escarpé peut le leur permettre. L'endroit est plein d'arbres qui gênent la vue. Il y a là un beau chêne sur lequel grimpe Vendredi suivi de l'ours. D'autres arbres sont répandus çà et là en assez grande quantité. On est déjà dans une vaste plaine. Le lieu cependant est sauvage : il reste neuf milles à faire avant d'arriver au gîte, c'est-à-dire plus de quatorze kilomètres. Toute cette route est couverte de neige, mais à une moindre épaisseur que sur les montagnes et, par conséquent, elle est moins dangereuse. Le guide apprend alors à la caravane qu'il reste à franchir un endroit fort périlleux : c'est une petite plaine environnée de bois de tous côtés et aboutissant à un défilé long et étroit, par où il faut passer absolument pour traverser la forêt et pour gagner ensuite le village où les

voyageurs voulaient coucher cette nuit-là. Le premier bois que l'on rencontre est long de plus d'une demi-lieue, soit de deux kilomètres et demi, puis s'ouvre la petite plaine d'environ un demi-quart de mille, c'est-à-dire de deux cents mètres. Durant la traversée de cette plaine, les loups débouchent du bois, du côté gauche de la route. Le chemin y est mauvais au point qu'on ne peut faire avancer les chevaux tout au plus qu'à un bon trot allongé (1). Voici enfin un bois où s'ouvre sous les branches le défilé, au bout de la plaine. A la sortie, gisent de grands arbres abattus par les haches, sur le bord de la route. Il reste, à partir de ce point, près de trois milles à parcourir, c'est-à-dire près de cinq kilomètres. Après une heure de marche environ, on arrive au village de l'étape.

Telles sont les données topographiques que nous pouvons glaner dans Robinson. On peut les identifier ainsi. Les loups viennent des bois situés à gauche de la route : c'est, en effet, la position des forêts dans la vallée d'Aure, la droite de la route, en descendant vers la France, étant bordée constamment, et parfois de très près, par la Neste. La vaste plaine peuplée de bouquets d'arbres, c'est la large prise d'air qui s'ouvre de Saint-Lary à Arreau. Le défilé est celui de Rebouc dans la commune de Hèches. Il se présente, en effet, comme le passage le plus étroit de toute cette partie de la plaine ; bien plus, il est, à cet endroit, le passage unique. Un bois épais, puis une petite plaine le précèdent. Enfin, ce défilé franchi, il reste encore une grande lieue à faire, les trois milles, ou cinq kilomètres, de Robinson, pour atteindre le village suivant qui est Labastide. Ce village

(1) *Ibid.*, 1, 30 : « We kept our way forward, as fast as we could make our horses go, wick, *the way being very rough*, was only a good sharp trot ».

est aujourd'hui une commune du canton de Labarthe-de-Neste ; il compte environ, quatre cents âmes. Son nom trahit son origine moyenageuse. Il répond à toutes les conditions du texte : il est à la distance voulue, il est situé sur la Ténarèse au croisement si important de cette route avec la voie romaine de Saint-Bertrand de Comminges à Bagnères-de-Bigorre ; il est l'étape toute désignée, et à laquelle les voyageurs veulent arriver coûte que coûte, avant de passer la Neste. Par ailleurs sa position, à distance de la rivière et sur le rebord immédiat de la montagne, favorise étrangement la descente des loups et des ours jusque dans le village (1).

C'est à Labastide que, le guide étant dans l'impossibilité de continuer le voyage, la caravane est contrainte d'en prendre un nouveau. Mais alors que Robinson s'est complu à nous raconter une dizaine d'incidents depuis le passage des Pyrénées, il devient tout à coup très concis à partir de là ; il dit simplement qu'on les conduisit à Toulouse, où ils trouvèrent, « au lieu de montagnes, de neiges et de loups, un climat chaud et une campagne riante et fertile ». C'est faire entendre assez, comme l'avait déclaré le guide, que les difficultés sérieuses de la route étaient terminées et, par conséquent, qu'on était déjà hors de la région purement montagnaise. La route de Labastide à Toulouse, en effet, par la basse Neste et la Garonne, surtout à partir de Martres, est excellente. La campagne « est aussi unie qu'une nappe d'eau, populeuse, fertile, peuplée de bonnes plantes, bien cultivée, commode pour la vie, patrie de l'abondance et de la sécurité. » Au sortir des

(1) On ne doit pas songer à Labarthe-de-Neste, ville fermée où les loups et les ours n'auraient pas pu pénétrer ainsi et qui d'ailleurs ne répond pas aussi bien aux distances. Sur son château en 1626, Cf. PUYSEGUR, *Verbal de visite. Rec. de Gasc.* XL. 1899, p. 462.

montagnes, même l'été, l'impression est pleine de charme à voir cette « route blanche et plate allant en droite ligne jusqu'au bout de l'horizon et finissant par un amas de maisons rouges. » Taine, à qui j'emprunte ces lignes (1), a senti comme Robinson.

Notre héros a donc traversé une partie de la Gascogne durant son voyage de Lisbonne à Calais : il a descendu la vallée d'Aure, pour rejoindre la Garonne et entrer, après le Nestès, le Comminges et le Nébouzan, en Languedoc, le Languedoc toulousain. C'est ce qu'établissent à l'envi tous les détails du récit. A nul autre endroit de la chaîne qu'au port de Plan, on ne trouve ce merveilleux accord et cette identification de prime abord, très sûre et très exacte. Le Somport est évidemment trop rapproché de Roncevaux et de Pampelune pour ne pas participer à leurs froids ; il est trop connu par son grand enneigement, et surtout il ne faut, pour l'atteindre, traverser aucune grande rivière digne d'être signalée ni revenir sur ses pas en sortant de Pampelune, quand on est venu de Madrid. Quant aux autres ports des Pyrénées centrales, aucune route sérieuse ne les franchit, — tant ces brèches sont difficiles, — surtout une route capable d'être utilisée en un temps aussi affreux : ceux qui sont à l'est de la Cinca, à la tête de la Garonne ou du Salat, nécessitent, à partir de Pampelune, la traversée de trois rivières au lieu de deux, et leur route ne se jette pas brusquement sur celle de l'Ebre. Enfin il n'y a pas lieu de songer au col de Puy-morens, dans le comté de Foix, et à ceux du Roussillon, la Perche ou le Perthus : le détour serait beaucoup trop

(1) TAINE, *Voyage aux Pyrénées*, IV, Toulouse, 1. Cf. M. de Froidour, en 1667, dans P. de Castéran, *Les Pyrénées Centrales au XVII^e siècle, Lettres écrites par M. de Froidour*, Auch, 1899, p. 9, extrait de la *Revue de Gascogne*, XXXVIII (1897), p. 118 : « Il ne se peut guère rien voir de plus beau. »

long et ne concorderait pas avec le récit de Robinson disant que la caravane est descendue du côté de la Gascogne, en Gascogne et près de l'extrémité du Languedoc ; le col de Puymorens, par ailleurs, est abondant en neiges pendant l'hiver.

Il reste donc établi, par cette contre-épreuve, que la route par le port de Plan, qui répond à toutes les données de Robinson, y répond seule. On ne peut attribuer au hasard cette concordance. Ce cadre géographique est trop minutieusement précis pour n'être pas celui d'un témoin oculaire qui, en une saison pareille, a parcouru ces parages. Or, nous savons que Daniel de Foë est passé d'Espagne en France, vers la même date, à travers les Pyrénées.

Il est clair que le voyage de son Robinson n'est autre, le personnage de Vendredi et quelques-uns des incidents avec les loups mis à part, que le récit dramatisé de son propre voyage. Voilà qui donne à ces remarques une portée inattendue et un retentissement jusque sur l'histoire de la littérature anglaise. Ne se présentent-elles pas comme une contribution à la biographie de Daniel de Foë et surtout à l'étude de sa manière dans la composition de son livre le plus fameux, ces quelques pages de Robinson se trouvant n'être, en définitive, qu'un carnet de voyage sans les obscurs noms d'étape ?

III

Du même coup, nous tenons, dans ce passage d'un roman d'aventures, une page de l'histoire économique de la Gascogne pour l'année 1688 et le début du fameux hiver de 1689.

Nous constatons, en premier lieu, à cette date,

l'importance encore très grande de la route du port de Plan. Le récit de Daniel de Foë est un document nouveau à ajouter à son histoire. Sans doute, ce n'est pas une route idéale : quand Robinson, arrivé dans la plaine, racontera son aventure, on lui manifestera quelque surprise de ce qu'il a trouvé « un guide assez hardi pour le mener par cette route dans une saison si rigoureuse ». Cependant c'était la seule route praticable à ce moment, et je voudrais qu'on retint la chose de nos jours. Napoléon I^{er} forma le projet de faire passer par le port de Plan une route militaire de Toulouse à Saragosse, analogue à celle du Simplon; l'intendant d'Etigny avait entrepris déjà de creuser un tunnel pour un semblable projet, en 1771, et quatre-vingts mètres en avaient été exécutés quand on dut suspendre les travaux (1). Ce tunnel toutefois n'était pas sous le port de Plan, mais sous celui, tout voisin à l'est, de la Pez à la tête de la vallée de Louron et reliant lui aussi la vallée d'Aure à celle de Gistain en Espagne. Le conseil du roi approuva le projet, le 12 février 1764, en stipulant que durant douze années, à partir du 1^{er} avril 1765, il serait perçu un droit d'octroi de 5 livres par char de vin passant par Labarthe, rive droite, et Hèches, rive gauche, pour gagner le chemin du Port. On devait avec ce droit payer la réfection de tous ces chemins d'accès d'un bout à l'autre de la vallée. Dans la distribution récente des percées pyrénéennes, ce couloir merveilleux de la vallée d'Aure, à l'abri des grandes neiges et d'une circulation facile

(1) F. MARSAN, *Les précurseurs du Transpyrénéen*. Ce tunnel avait été projeté dans la montagne du port de Lapez. — Cf. la communication de M. Emile Belloc sur *Quelques passages élevés des Pyrénées*, au Congrès annuel des sociétés savantes à la Sorbonne (1898), séance du jeudi matin, 14 avril, (*Journal officiel* du 15 avril 1898).

toute l'année, au contraire des percées du Somport et de Puymorens, où la circulation sera forcément interrompue au temps des grandes neiges, a été abandonné pour des raisons qu'on me dispensera de donner ici. A l'essai, peut-être y reviendra-t-on un jour. Dans tous les cas, en ce temps de traction automobile et de tourisme, il semble tout indiqué qu'on doive restaurer la vieille route royale antique avec ses ponts et ses lacets hardis agrippés à la montagne de Rieumajou.

Une fois notée l'importance de ce passage, il faut signaler l'insistance de Robinson sur les dangers qu'il a courus par suite des loups. Il devait se trouver fort heureux, lui déclara-t-on vers Toulouse, d'avoir sauvé sa vie de la fureur de tant de bêtes affamées. Et, de fait, on éprouve la même impression en face de la quantité de ces animaux qu'il nous montre errant dans la seule vallée d'Aure. Quelle menace pour des voyageurs seuls en rase campagne, à en juger par le péril des habitants à l'abri de leurs maisons ! Qu'on songe à ces bonnes gens de Labastide visités la nuit par un grand nombre de loups, et même par quelques ours, et montant tous la garde pour se sauver eux et leurs troupeaux. Et leur cas n'est pas unique, loin de là : les loups, animés par la faim, dit encore Robinson, étaient descendus par bandes entières, dans les plaines et dans les forêts, et avaient fait des ravages affreux dans plusieurs villages où ils avaient tué une grande quantité de bétail et dévoré des hommes mêmes. Leur hardiesse est étonnante, comme leur vitesse et leur instinct d'ordre dans l'attaque. Ils poussent des hurlements si effrayants dans la plaine d'Arreau que Robinson ne se souvient pas d'avoir jamais entendu un bruit pareil, si ce n'est une fois sur le rivage de la mer.

A plusieurs reprises, il revient sur ces cris épouvantables. Dans sa joie d'avoir échappé au péril, il se complaît à en revivre par la pensée les angoissantes minutes et, malgré ses répétitions si nombreuses des mots *loups* et *neige*, son long et dramatique récit est si peu fastidieux que nous en venons à trembler comme lui et pour lui. Nous sortons, avec sa caravane, du défilé de Rebouc comme d'un mauvais rêve empli de hurlements.

Mais l'idée la plus forte qu'il nous inspire de la faim enragée de ces animaux, conséquence de cet hiver rigoureux, c'est quand il nous les montre courant à la file, à grande allure, en travers du chemin, au devant de la caravane, sans même faire attention à elle, tellement la proie qu'ils poursuivent les préoccupe, ou encore ne se dérangeant pas, au passage des voyageurs, pour achever tranquillement la chair et même les os d'un cheval.

Comment repousser ces bêtes innombrables ? Les moyens sont peu variés : ils consistent essentiellement dans l'emploi des armes à feu, fusil et pistolet, dans l'inflammation directe d'une traînée de poudre et dans des cris puissants, tantôt après avoir mis pied à terre à l'abri d'un rempart de fortune, tantôt en se tenant à cheval sur une seule ligne. Tout dépend des circonstances de l'attaque, mais, menée ainsi avec courage et présence d'esprit, la défense est possible et aboutit au succès, à condition toutefois que la troupe des cavaliers soit assez nombreuse et bien armée. A part le guide qui est blessé et qui doit s'arrêter en route, celle de Robinson, par exemple, n'a pas de pertes à déplorer. Mais les chevaux et les voyageurs dont on retrouve, en passant, les cadavres sous les

pattes et sous les crocs avides des loups en train de déchiqueter avidement leur proie encore chaude, disent assez le danger du voyage même pour un ou deux hommes bien armés et bien montés.

La présence des loups d'ailleurs sur cette route et dans toute cette région était, à cette époque, une aventure tout à fait ordinaire, surtout quand il y avait de la neige, comme on le dit à Robinson. Cependant, cette année-là, l'abondance et la hardiesse de ces animaux, chassés des bois et travaillés par la faim, doivent être tenues pour particulières (1).

Il faut en dire autant des ours, tant de ceux de Labastide que de celui de Vendredi. Ils étaient nombreux dans ces parages, et l'aventure du nègre ne me semble pas, dans ses détails essentiels, être une pure imagination. Dans les auberges de l'étape ou à Toulouse, on a pu raconter à Robinson aventure semblable, témoin ce passage d'une lettre de M. de Froidour, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts au département de la grande maîtrise de Languedoc (2) ; la lettre est datée de Castillon en Comminges (3), le 1^{er} septembre 1667, vingt ans par conséquent avant le passage de Robinson, et il s'agit, il est vrai, des paysans du Haut-Couserans ; mais les conditions de vie du Couserans et de la vallée d'Aure, qui sont, l'un et l'autre, deux recoins du pays gascon et tout rapprochés, sont assez semblables ; en tout cas, l'aven-

(1) Sur les « exploits des loups en Comminges », cf. la note de J. Lestrade dans la *R. de Gascogne*, vi, nouv. sér., 1906, p. 237 (pour les années 1761-1774).

(2) P. DE CASTÉRAN, *loc. cit.*, p. 40-41, Cf. p. 181, n° 2 (Extrait de la *Revue de Gascogne*, xxxviii (1897), p. 376. La *Rev. de Gascogne* n'a pas publié la notice sur la *Lande de Boc* qui se trouve dans le tirage à part.

(3) Aujourd'hui chef-lieu de canton de l'Ariège (arrondissement de Saint-Girons).

ture racontée par M. de Froidour a dû certainement se redire et se conserver à Toulouse où il envoyait ses lettres. « L'un de ces paysans à qui je parlois, dit-il, avoit, trois jours auparavant, fait une action fort hardye contre un ours. L'ayant trouvé par hasard qu'il mangeait son millet, prist le baston dont il se sert pour la conduite de ses bœufs et fut droit à l'ours, faisant grand bruit. Cet ours effrayé fuit à l'arbre le plus prochain et monta dessus. Le paysan le poursuivit, appelant ses voisins aux secours. L'ours voulant descendre, le paysan le pique de la pointe de fer que vous savez qui est au bout de ces sortes de bastons et, par ce moyen, l'obligea à remonter au bout de l'arbre et l'empescha de descendre, jusqu'à ce que les voisins armez de fusils vinrent à son secours et tuèrent l'ours sur l'arbre. » Ce n'est pas là évidemment l'aventure même contée par Robinson, mais c'en est une analogue; elle peut amener à croire, tout au moins, que la première a très bien pu avoir lieu aussi en Gascogne, à supposer qu'elle n'en soit pas elle-même l'écho.

Il est fâcheux que Robinson, en traversant à son angle sud-est cette terre de Gascogne dont il eût mérité d'être le fils par son tempérament d'aventurier, alerte et pratique, se soit borné aux incidents matériels de la route en pleine campagne et ne nous ait rien dit des habitants, si ce n'est leurs affaires avec les loups et les ours. Il y a cependant un mot, prononcé dans l'auberge de Pampelune, qu'il ne faut pas oublier. Quand le guide qu'on est allé chercher a demandé si l'on était bien armé à cause des bêtes féroces et surtout des loups, on lui répond qu'on ne craint rien de ces animaux mais bien d'une certaine espèce de « loups à deux jambes » dont le versant

français, disait-on, était infesté. Le guide aussitôt rassure les voyageurs, sur ce point, pour la route qu'il va leur faire suivre; et, de fait, il n'est pas question de brigands, de tout le voyage (1).

Pourquoi cette allusion? C'est que, — la fâcheuse et très ancienne réputation des Convenae mise à part (2), — au temps où Daniel de Foë rédigeait son *Robinson*, on parlait encore des brigandages sans nombre dont cette région (3) et les landes de Lannemezan en particulier étaient, peu auparavant, le théâtre (4). Or, la route suivie par Robinson se rapprochait beaucoup, vers Labastide, de cette zone dangereuse où, en 1388, le bon Froissart signalait avec crainte « moult périlleux passages pour gens qui seroient avisés » (5) et où se dressaient à demeure les fourches patibulaires, au lieu-dit des *Justi-*

(1) *Ibid.* (I, 30) : He satisfied us thout there was no danger of that kind in the way that we were to go.

(2) *Saint Jérôme contre Vigilance*, II, p. 357, col. 289 sq. (*Patrologie Latine*, MIGNÉ). — Cf. *Corpus Insc. Lat.*, XIII, n. 259. — SAGAZE, *Insc. ant.*, n. 94.

(3) PUYSEGUR, *Verbal de visite 1626. R. de G.*, XL, 1899 p. 509 sq. Dans les petites Pyrénées, à partir de la Garonne, du Salat et de l'Ariège, existait en 1626 le village de Bédelle « publié d'assassins et de volleurs et de telle intelligence qu'il est impossible d'aborder ledit lieu sans de grandes forces. Ils sont, pour le moins, deux centshommes très bien armés, lesquels ont toutes les maisons fortifiées de flancs et de bonnes guerittes. La justice n'y est auculnement recogneue, pour estre le réduit de tous les criminels et malfaiteurs de la province, ayant le Foix et les monts Pirénées pour retraicte. Il est malaisé d'y faire recognoistre l'autorité du roy sans avoir quelque pièce de campagne pour les y forcer ».

(4) Pour 1762, à peu près à la même époque de l'année que Robinson, le 20 décembre, les landes de Landorthe sont, à deux reprises, le théâtre de deux assassinats, dont l'un est celui d'un Allemand revenant de Portugal en Allemagne et assommé à coups de bâton, en plein midi, sur la grand'route. Cf. J. LESTRADE, *Les Poésies de M. Bordages*, prêtre commingeois (XVIII^e s), *Rev. de Gasc.* III, nouv. sér., p. 133. — Sur les Landes de Landorthe, cf. *ibid.*, p. 406 : « elles étaient autrefois (ceci est dit peu après 1774) un désert vaste et affreux (une lieue de long sur un quart de lieue de large), appartenant au roi, sous l'administration de la maîtrise de Saint-Gaudens, indépendant de toute paroisse et où il n'y avait jamais eu ni culture ni habitations. Elles commencent à demi-lieue de Saint-Gaudens tirant sur Toulouse. La grand'route les traverse presque d'un bout à l'autre »; le « sol y est naturellement froid, maigre et si stérile, qu'à peine les brebis pouvaient y paître ». — Elles furent transformées sous le règne de Louis XVI.

(5) FROISSART, éd. Buchon, II, p. 383.

ciers, entre Mauvezin et Capvern (1). Seuls les pèlerins de Saint-Jacques pouvaient traverser impunément cette lande. Au cours des guerres de religion du seizième siècle et tout le long du dix-septième, cette région appelée lande de Boc (2) parce que le diable, disaient les gens, y présidait au sabbat sous la forme d'un bouc, était devenue célèbre : des bandes de gens sans aveu s'y étaient réfugiées et y pillaient sans merci. Durant la guerre de Succession d'Espagne notamment, dans les premières années du XVIII^e siècle, ces malfaiteurs étaient devenus très redoutables sous la conduite du célèbre Loubayssin. C'est alors, vers 1708, à l'occasion même de cette guerre et pour la défense de cette partie de la frontière, au port de Plan et à celui de Vénasque, que, les armées du roi étant venues dans le pays, on demanda aux généraux de rétablir la sécurité dans ces parages. Tous les paysans des environs aidèrent les trois régiments qui furent employés à cette tâche; et de nombreux et horribles supplices marquèrent la fin de ces brigandages (3). Ces détails étaient très connus et tout récents en 1719, quand paraissait *Robinson* : c'est à eux évidemment que fait allusion Daniel de Foë avec ses « loups à deux jambes ».

Qui sait même si ce n'est pas cette sanglante actualité qui a suggéré à l'écrivain l'idée de faire passer par là son Robinson, après y être passé lui-même autrefois? La chose est possible de la part d'un homme aussi avisé et aussi averti des goûts du public que ce publiciste de génie (4).

(1) Réformation, G. 2.

(2) Cf. PIERRE DE GARROS, *Poésias gasconas* (1567), II, p. 184 (éd. de 1859).

(3) BARON DE LASSUS, *Les guerres du XVIII^e siècle sur les frontières du Comminges*, dans la *Revue de Comminges* (1893, p. 241), tirage à part].

(4) Cf. sa *Revue* qui parut de 1704 à 1713.

Quoi qu'il en soit de cette actualité, il y avait de l'inédit, dans la pensée de Robinson, à décrire cette traversée des Pyrénées, par ce point, en plein hiver. Ce n'est pas évidemment la route banale des temps calmes ; mais c'est plus encore une boucle originale, hardie et nouvelle pour tourner les neiges de Roncevaux. Ce détour si opportun Robinson le sent digne d'être célébré. Roncevaux a sa littérature, chansons de geste, Codex de Saint-Jacques de Compostelle et chansons des pèlerins. Le port de Plan n'en a pas encore : c'est une terre vierge dont Robinson est tout heureux de s'emparer. Au détail géographique précis il mêle des aventures imaginaires ou des incidents réels qu'il ne se prive pas d'arranger, comme la résistance aux loups derrière les troncs d'arbres de Rebouc (1). Mais, de même qu'on devine le scrupule de l'exactitude dans le cadre général, on sent, dans le fait de signaler ce cadre lui-même, la satisfaction très avouée de dire du nouveau.

Voyez, en effet, ce qu'il écrit pour la France immédiatement après son récit de la descente des Pyrénées : « Je ne dirai rien de mon voyage en France, puisque plusieurs autres ont parlé de tout ce qui concerne ce pays infiniment mieux que je ne saurais le faire. » Et, de fait, il n'ajoute sur ce voyage que ces mots : « Je passai de Toulouse à Calais par Paris et j'arrivai à Douvres, le 11 janvier, après avoir essuyé un froid presque insupportable. » C'est peu comme détail, et cependant il se passait alors des choses graves, tant en

(1) Ces troncs d'arbres, abattus pour la charpente et qui sont de belles pièces capables de servir de rempart, font penser à tout le bois de flottage qui descendait de ces parages par la Neste « par laquelle tout le bois qu'on porte en Guienne propre à bastir est conduit. » POYSÉGUR, *Verbal de visite*, *Rev. de Gas.*, XL, p. 462.

France qu'en Angleterre. Le 4 novembre 1688, le stadtholder hollandais, Guillaume d'Orange, renversait du trône d'Angleterre le Stuart Jacques II et l'Angleterre entraît, par le fait même, immédiatement dans la ligue d'Augsbourg. Il est étrange qu'il ne soit fait aucune allusion à cette guerre, dans la traversée de la France, et surtout que cette date du 4 novembre n'ait pas été soulignée d'un mot par ce fanatique de Daniel de Foë, défenseur hardi de Guillaume d'Orange (1) et pour qui ce jour était, chaque année, un jour de fête.

Cette réserve sur la France et sur des événements si connus ne met-elle pas en pleine valeur le souci d'information exacte pour la route inédite du port de Plan et le passage par la légendaire Gascogne? Grâce à Robinson, cette route, avec ses conditions spéciales en temps de neige, ses loups, ses ours et l'allusion à ses brigands, entre dans la littérature. La voilà qui se charge, à son tour, d'une sorte d'auréole. Roncevaux a son Hasdrubal et son Roland, la Perche a son Hercule, le Perthuis a son Hannibal et son Scipion, le port de Plan a son Robinson Crusocé.

L. MÉDAN,

(1) Voir de lui, par exemple, *The True-born Englishman*, 1701.

UNE ŒUVRE DE FAUSSAIRE

UNE GÉNÉALOGIE DE COMPAIGNE

J'étais tenté d'écrire à *la Compaigne* ; mais je puis bien dire une généalogie de Compaigne : car tout porte à croire qu'il en est l'auteur, et que le manuscrit raturé dont nous nous servons est un de ses autographes.

Dans les articles très remarquables que chacun a pu lire ici, M. Degert avait déjà fait observer « les mentions aussi élogieuses qu'inattendues que reçoivent dans les divers ouvrages de Compaigne les familles nobles de la région », et, parmi ces privilégiées, il citait les Poyanne-Castelnau, sans autre détail (1).

En parcourant ces jours-ci les vieux papiers d'une famille de Mugron, nous avons rencontré un manuscrit de sept pages in-12, intitulé « généalogie de M. de Poyanne » non signé, sans date, mais d'une écriture de la fin du xvii^e siècle.

La lecture de ce factum nous remet en mémoire un travail analogue déjà vu dans les Archives du Séminaire d'Auch, au temps où, entre les mains de leurs vrais maîtres, elles étaient vraiment abordables et très aimablement communiquées sans autre souci que celui des intérêts des travailleurs. Nous ne pensions pas alors que notre Compaigne pouvait bien être l'auteur de cette compilation. Mais aujourd'hui, en face des merveilleux détails qui se multiplient sous la plume du généalogiste, en face des nombreux textes inédits, de chartes insoupçonnées,

(1) A. DEGERT, *Un faussaire gascon : Bertrand de Compaigne*. Auch, 1907, p. 46 : je cite le tirage à part.

d'autographes inconnus, qui apprennent en peu de mots beaucoup de choses nouvelles — qui ne sont pas dans les livres, même dans ceux de M. Degert, — nous n'hésitons pas, et nous rectifions ainsi l'entête de l'article : *Une généalogie de Compaigne*.

Ajoutons cependant qu'une mention de Compaigne dans le corps du travail nous a donné l'éveil. Nous allons d'ailleurs reproduire in-extenso le manuscrit de famille qui diffère assez peu de celui d'Auch.

On dit parfois qu'il n'y a rien de plus fastidieux qu'une généalogie. Je vais prouver immédiatement le contraire, et je demande en récompense à tous les chercheurs de suivre cette nouvelle piste : les travaux généalogiques de Compaigne à retrouver.

GÉNÉALOGIE DE M^r DE POYANNE

ANTOINE DE POYANNE, abbé de la Reaule.

Ex chartul. monast.

Contra infideles et hereticos Albigen. octo episcopi Novem-populaniae, deo duce, et multi abbates, praecipue noster Antonius de Poyanne pugnaverunt.

NICOLAS DE POYANNE, prieur de Pontonx, abbé de Generes.

Ex chart. abbatae S^u Petri de Generei.

Nicolaus de Poyanne, prior Pontonensis, ordinis Sancti Benedicti, et abbas Sancti Petri de Genereses, jussu Arnaldi Alberti Auxitanensis archiepiscopi; suscepit onus regulae introducendae in metropolitanae provinciae monasteria monachorum labefacta; sed mors superveniens progressus tanti viri impedivit (1).

ARNAULDUS DE POYANNE, evesque de Pampelonne, cardinal.

Le chartulaire de l'abbaye de St-Sever parle avantageusement de cest Arnauld de Poyanne. Il obtint de Louis Hutin l'abolition des soulevemens faictz en Navarre; feust faict cardinal.

(1) Inutile d'ajouter que ces détails totalement inconnus jusqu'ici ne sont garantis par aucun autre auteur, ni par les Archives du Vatican très riches de renseignements sur les pouvoirs donnés à E. Aubert par divers papes.

Prins d'une lettre de M^r de Marqua escrite à feu M^r de Poyanne dont M^r Compaigne dict avoir coppie (1).

PIERRE-ARNAULT DE POYANNE, abbé de Sainte-Croix de Bourdeaux, cardinal et vice-chancelier du pape.

Au chartophilacte Sainte Croix de Bourdeaux est faict mention de Pierre-Arnauld de Poyanne, frère du précédant; feust faict cardinal par Clément 5, du tiltre Saint-Estienne, in Coelio Monte, et vice-chancelier de l'Eglise Romaine. Il estoict abbé de Sainte-Croix.

Bernardus Guido et Aubry en la vie de Clement cinquiesme (2) croyoient que ce cardinal estoit Béarnois; ils se trompent. Les archives de Sainte-Croix portent ces termes :

« Petrus Arnouldus Poiani, abbas Sanctae Crucis, a Clemente 5, creatur cardinalis et ecclesiae Romanae vice cancellarius ».

Bernard Guido faict deux erreurs, l'une le faisant Bearnois, l'autre datant sa mort la première année de son cardinalat; la fausseté de la première paroist ez archives de Sainte-Croix, l'autre en ce qu'il feust cardinal onze ans, sa promotion estant de 1305 et sa mort de 1316 (3).

(1) Variante du Mss. d'Auch : « Ceci est prins d'une lettre de feu M. de Marqua escrite à feu M. de Poyanne dont une coppie est entre les mains de M. de Compaigne, advocat du Roy d'Acqs ».

(2) Variante du Mss. d'Auch. En marge de l'article consacré à Pierre Arnaud de Poyanne on lit : « M. de Comp. », c'est-à-dire M. de Compaigne.

(3) En réalité la plupart des généalogistes ou des auteurs ont confondu Arnaud de Poyanne avec Pierre-Arnaud, qui furent tous deux cardinaux, mais à des époques qu'il est bon de préciser. Puisque notre Compaigne avance beaucoup de textes sujets à caution, en voici un, extrait des Manuscrits de la Bibl. nationale (Pièces originales vol. 2338) qui nous parait aussi intéressant qu'inédit pour la biographie spéciale du 1^{er} cardinal Arnaud.

« Extrait d'un livre de leglize de Pampelune contenant les noms des evesques de lad. eglize et des Rois de Navarre ».

« Arnaldus de Poyanna episcopus ».

« Mortuo Michaeli, canonici statim convenerunt jure suo usuri ad eligendum episcopum, sed in diversa suffragia divisi, alii magistrum Garciam S.- Gemmae archidiaconum ac eiusdem ecclesiae canonicum, alii Arnaldum Guilhelmum Petragoriensis diocesis priorem, apud Clementem quintum pontificem maximum tunc agentem elegerunt. Magister Garcias negotium electionis de se factae prosecuturus abiit ad sedem apostolicam quae tunc residebat Avinione, ubi post longam disceptationem in manibus pontificis omnis juris si quod ex electione de se facta adquisierat renuntiavit, fortasse ut pontifici morem gereret; Arnaldus enim eius erat familiaris, quem postea de plenitudine potestatis Pampilonensis ecclesiae creavit episcopum. Cuius procuratores huc cum pontificis diplomate venerunt ad possessionem adi-

JEAN DE POYANNE, evesque Dacqs.

Le livre quy est aux archives du chapitre Dacqz quy commence: Incipit liber memorialis, faict foy qu'en 1268 Bernard, seigneur de Poyanne, donna au chapitre la sixiesme partie de la disme de leglise Donard.

L'archidiacre de Mixe dict cecy :

« Joannes episcopus residuum decimae d'Onard ab avo datae ecclesiae Aquensi contulit. Donques ce Jean, exesque Dax que l'ancien compilateur met soubz le nom de Jean avecq la lettre P estoict de la maison de Poyanne (1) ».

piscendam, quam pacifice adepti sunt 4 nonas aprilis anno Christi MCCCX, huc usque vacavit sedes ».

« Hic est Arnaldus de Pūyana huius ecclesiae episcopus natione Gasco nobili genere natus, qui suo tempore duas celebravit synodos Pampilone, alteram Kalendas Maii anno Domini MCCCXIII, alteram numero iiii Kalend. Januarii anno statim sequenti MCCCXVI (sic). Eodem etiam anno Ludovico Lutino vita defuncto successit in eisdem regnis Galliae et Navarre Philippus Longus eius frater ».

« Cest Arnault de Poyanne, evesque de Pampelune, feust ambassadeur des etats de Navarre vers le roy Philippe le Bel pour retirer dauprès de luy Loys Hutin, son fils, leur prince légitime ».

Quant au titre de cardinal, bien que les Registres de Clément V ne semblent pas y faire allusion pas plus que ceux de Pampelune, tous les auteurs cependant s'accordent à déclarer avec un texte des mêmes manuscrits de la Bibliothèque nationale (Cabinet d'Hozier, vol. 275). « Messire Arnault de Poyanne, favory et domestique du pape Clement 5..., moureust à Tholose au moys de décembre 1316, peu de temps après avoir esté faict cardinal ».

Pour en finir avec Arnaud, nous ajouterons, d'après les Registres pontificaux de Clément V, qu'en 1309 il était chanoine de Dax, prieur du Port-Sainte-Marie et de Lisle, diacre de Saint-Geours, Vicq et Audon, chanoine d'Agen, avec une prébende et expectative, et de plus titulaire de plusieurs dimes et pensions sur les églises de Saint-André de Barre, Saint-Saturnin de Seyras, Lagraulet et Monlezun, aux diocèses d'Agen, Toulouse et Bordeaux. (Regist. Clém. V. t. iv, p. 28).

Quant à Pierre-Arnaud de Poyanne, le même texte du Cabinet d'Hozier lui consacre ces lignes :

« Messire Pierre-Arnault de Poyanne dont il est faict mention a leucologe de l'abbaye de Saint-Sever dont il estoit religieux et puis abbé, et au livre des obiets de l'esglise cathedrale de Dax, feust faict cardinal par le pape Jean 22 en la troysiesme promotion, selon Ciaconius au Livre des Papes et des Cardinaux; à quoy s'accordent les monumens sus cottés à ces deux esglises; mais celluy de Saint-Sever adjouste qu'il estoit chancelier de l'Esglise romaine. Le mesme Ciaconius dict que ce Pierre-Arnault feust abbé de Sainte-Croix de Bordeaux et moureut à Avignon ». On sait d'ailleurs qu'il était cardinal du titre de Sainte-Prisque et qu'il mourut le 8 des ides de sept. 1370. (Cf. Du Buisson, t. II, p. 224).

(1) Inutile d'ajouter que le nom de cet évêque de Dax pas plus que les écrits de l'archidiacre de Mixe n'ont pas même été soupçonnés par notre épiscopologe diocésain.

PIERRE DE POYANNE.

Ex chart. Lapurd.

Pierre de Poyanne souscrivit ligue offensive et défensive avec les vicomtes Dacqs, Tartas et Lomaigne contre Gaston de Béar, et la paix faite menèrent leurs troupes contre les mescreans d'Espagne où il mourut.

JACQUES DE POYANNE,

Celluy-ci mourut à la bataille livrée par Philippe Auguste contre les Anglois, au grand regret du Roy, et laissa Miremonde sa fille quy fult mariée avec Bertrand de Baylenx.

JEAN DE BAYLENX.

M. Doyenard; Couteau ez antiquités Daquitaine faict mention de Jean de Baylenx combatant generusement soubz Guy, comte de Poytiers.

Ex chartulario archi. de Mixa convenerant multi nobiles et praesbiteri ut sumptu communi monasterium Ville Dei furore Normanorum destructum reaedificaretur. Multa contulerunt Joannes de Caupena, Joannes de Podio alto, vicecomes Austiensis (*sic*) (1) et Joannes Bayleneus (2).

Autre JEAN DE BAYLENX.

Print alliance en la maison vicomtale Dax (3).

ARNAULT DE BAYLENX, 3^e de ce nom.

La fondation de la prébende de Talance faict mention qu'en 1410 il gouvernoict la ville Dacqz en qualité de maire en ces termes :

« Fait 50 à Dacqz, 17^e jo^r deu mes de decembre 1410. Regnant Henry, rey Danglaterra, de France et duc de Guienne, moussen fray Pierre, esvesque Dax, Arnault de Baylenx, maire Dax ».

BERTRAND DE BAYLENX.

Bertrand de Baylenx, seigneur de Poyanne, traicta l'aliance entre la France et l'Aragon, et fist la demende en mariage de la princesse pour le Roy.

(1) Tout cela est d'ailleurs de l'invention de Compaigne. Variante du mss. d'Auch « vicecomes Alphonsi et Joannes de Baylenx ».

(2) Ici les écrits de l'archidiaque de Mixe se précisent sous forme de cartulaire.

(3) C'est ce qu'il faudrait démontrer.

BERTRAND 2 DE BAYLENX.

Bertrand fils parut en la guerre de Flandres tenait en la main l'oriflame St. Denis.

ESTIENNE DE BAYLENX, seigneur de Poyanne.

Estienne de Baylenx en Italie soubz le duc de Nemours contre Ferdinand et les Vénitiens fust blessé et moureust de ses blessures.

BERTRAND DE BAYLENX.

Bertrand de Baylenx, fils d'Estienne, soubz Henry 3^e.

BERNARD, seigneur de Poyanne.

HENRY DE POYANNE.

ANTHOINE DE POYANNE.

MEMOIRES prises du plaide de M^r DE MAROY (1).

GUILHAUME DE POYANNE.

Guillaume de Poyanne soubz Philippe le Bel. La fille de Philippe le Bel mariee avecq Edouard 2 fust conduicte en Angleterre par Guillaume de Poyanne.

ARNAULT DE POYANNE, evesque de Pampelune.

Arnault de Poyanne, evesque de Pampelune, frère de Guillaume, choisy par les Etats de Navarre pour rappeler Louis Hutin, leur légitime prince, fils de Philippe le Bel et de Jeanne, Roine de Navarre

BERTRAND DE POYANNE.

Bertrand de Poyanne et autre Bertrand de Poyanne frère et fils, à la teste des armées du conestable d'Albret commandant un régiment, l'autre du seigneur d'Orval, fils aîné du prince d'Albret où il est mareschal de camp, mourust au château de Carbazin en Limousin,

GUILHAUME DE POYANNE.

Aultre Guillaume de Poyanne du temps de Louis 12 a la face des deux armées en Italie tua Fabies des Ursins, et du temps de François 1^{er} comande un régiment au siège de Fontarabie et Pampelonne, et faict de notables exploicts dans l'armée qui fust dres

(1) Variantes du Mss. d'Auch : « Autres Mémoires qui se sont trouvées chés M. de Maroy. » Que sont ces Mémoires qui, ceux-ci du moins, semblent avoir existé ?

sée contre Ferdinand Roy d'Aragon pour restablir Henry d'Albret au royaume de Navarre.

ESTIENNE DE POYANNE.

Estienne de Poyanne, fils de Guillaume, estoict dans Mez lors du siège, mourut bientôt après.

BERTRAND DE POYANNE.

Bertrand de Poyanne, fils d'Estienne à 20 ans commende une compagnie de 200 hommes de pied soubz le marechal de Monlucq, fust au siège de Montauban. commende ensuite une compagnie de gens d'armes, aresta les courses des rebelles du costé de Castet Sarrasin, et combatist soubz M^r de La Valette lors maistre de camp de la caballerie légère, aussy soubz M. de Monlucq, Daulmalle, du Maine, de Villars, de Biron, emporta le Mont de Marsan, Sarrasiet, Manciet, etc. faict chevalier.

BERNARD DE POYANNE.

Bernard de Poyanne fils, conseiller et lieutenant du Roy en Bearn et Navarre, Chevalier etc.

HENRY DE POYANNE.

ANTOINE DE POYANNE » (1).

On l'a sûrement remarqué, on retrouve ici les procédés de documentation et l'intrépidité d'affirmation propre à Compaigne et déjà mis en lumière par l'étude de M. Degert. La présente généalogie apporte une confirmation nouvelle à la thèse qu'il y soutenait et un motif de plus de se tenir en garde contre cet industriel de la généalogie trop longtemps regardé comme un indiscutable chroniqueur.

V. FOIX.

(1) Archiv. de la famille de CANDAU, à Mugron.

Cahiers des doléances d'une communauté de Fezensaguet

Les études de toutes sortes sur la Révolution française sont à l'ordre du jour. Les documents concernant cette période trouvent accueillante en hospitalité toutes les Revues d'histoire (1).

Cela m'a enhardi à proposer ces modestes *Cahiers des doléances*. La *Revue de Gascogne* a déjà publié ceux de Gimont (2), ceux du Tiers-Etat de la sénéchaussée d'Armagnac et de l'Isle-Jourdain (3) et ceux de Callian (4). Tous ces textes ont un air de parenté qui fait songer à des circulaires légèrement remaniées et adoptées par les bonnes plumes de l'endroit après envoi des comités des grands centres.

Voici toutefois les cahiers d'une communauté du Fezensaguet où la rédaction, sagement succincte sur les doléances générales, s'étend avec une insistance amusante sur les réclamations locales.

Vœu, plaintes et doléances que font les habitants de la Communauté de Serenpuy.

Aujourd'huy quatorzième mars mil sept cents quatre vingt neuf au lieu de Serenpuy (5) en Fezensaguet diocèse de Lectoure, sénéchaussée d'Auch en assemblée convoquée en la manière accoutumée sont comparus dans le lieu uzité à tenir les assemblées par devant nous maître Pierre Dayrens magistrat en chef

(1) Cf. A. DEGERT, *L'Histoire religieuse de la Révolution* dans le *Bulletin de littér. ecclés.* publié par l'Inst. cath. de Toulouse, 1909, p. 427.

(2) *Rev. de Gasc.*, t. xxxv, (1894), p. 562-572 (Fitte).

(3) *Ibid.*, t. iv, (1909) nouv. sér., p. 254-262 (C. Laffargue).

(4) *Ibid.*, t. iii, (1903), n. s., p. 348-356 (J. Mastron).

(5) Aujourd'hui, commune du canton de Mauvezin, Gers.

du pays et vicomté de Fesensaguet, siège de la ville de Mauvezin, les sieurs Jean Raynaud et Jean Duprat ayné consuls, Dominique Lagravère, Michel Sillières, Julien Denroy, Pierre Barailhé, Jean Duprat jeune, Bernard Nerocan, Jean Delas, Samson Nui-gres, petit Jean Aragon, Joseph Gissot, François Roux, Dominique Petit, Bernard Azam et Guillaume Alegré tous nés français âgés de vingt cinq ans, compris dans les rolles des impositions, habitants de cette communauté composée de vingt trois feux lesquels pour obéir aux ordres de Sa Majesté portés par les Lettres données à Versailles le vingt quatre janvier dernier pour la convocation et tenue des Etats Généraux de se Royaume et satisfaire aux dispositions du règlement y annexé ainsi qu'aux ordonnances de Monsieur le sénéchal d'Auch du vingt quatre et vingt six février aussi dernier, dont ils nous ont déclaré avoir une parfaite connaissance tant par la lecture qui vient de leur être faite que par la lecture et publication si devant faites au prône de la messe de paroisse par Monsieur le curé le huitième du présent mois et par la lecture et publications et affiches au devant de la porte principale de la dite Eglise, nous ont déclaré qu'ils allaient d'abord s'occuper de la Rédaction de leurs Cayers de doléances, plaintes et doléances. Et en effet y ayant vaqué ils nous ont représenté ledit Cayer qui a été signé par ceux des habitants qui savent signer et par nous après l'avoir cotté par première et dernière page et paraphé *ne varietur* au bas d'ycelle. Et de suite lesdits habitants après avoir meurement délibéré sur le choix des députés qu'ils sont tenus de nommer en conformité desdites lettres du Roi et règlement y annexé et les voyx ayant été par nous recueillies en la manière accoutumée, la pluralité des suffrages s'est réunie en faveur des sieurs Jean Raynaud et Michel Silhères qui ont accepté ladite commission et promis de s'en acquiter fidèlement. Ladite nomination des députés ainsi faite, lesdits habitants ont en notre présence remis aux dits sieurs Raynaud et Silhères leurs députés le cayer afin de les porter à l'assemblée qui se tiendra le vingtième du présent mois devant Monsieur le sénéchal d'Auch et leurs ont donné tous pouvoirs requis et nécessaires à l'effet de les représenter à la dite assemblée pour toutes les opérations prescrites par les ordonnances susdites de mon dit sieur le sénéchal d'Auch comme aussy de donner pouvoirs généraux et suffisants : proposer, remontrer,

aviser, et consentir tout ce qui peut conserver le besoin de l'état, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'administration, la prospérité générale du royaume et le bien de tous et chacun des sujets de Sa Majesté; de leur part les députés se sont pareillement chargés du cayer des doléances de ladite communauté et ont promis de le porter à ladite assemblée et de se conformer à tout ce qui est présent et ordonné par lesdites lettres du Roy. Desquelles nominations des députés, remise des cayers et déclarations nous avons à tous les susdits comparants donné acte et avons signé avec ceux desdits habitants qui savent signer et avec ledit Silhères, l'un desdits députés, notre présent procès-verbal ainsi que le duplicata que nous avons présentement remis auxdits députés pour constater leurs pouvoirs et le présent sera déposé aux archives de cette Communauté, lesdits jour et an que dessus. Ledit Raynaud notre député a déclaré ne savoir signer.

DAYRENS, *juge du fgt.* DELAS. SILHÈRES.
LABORDÈRS, *greffier.*

Vœu, plaintes et doléances que font les habitants de la Communauté de Serenpuy assemblés en conformité de la lettre du Roy, du règlement y joint du 24^e janvier 1789 et d'après les ordonnances de M. le Sénéchal d'Auch du 24 et 26^e février dernier pour être remis aux députés nommés par la Communauté pour les présenter à l'assemblée générale de la sénéchaussée d'Auch.

Nous les habitants de la Communauté de Serenpuy, pénétrés des malheurs qui ont plongé le Royaume dans la situation affreuse où il se trouve; appelés à cet égard pour exprimer nos vœux sur les moyens qui doivent faire revenir le bon ordre, la tranquillité générale et le bonheur de Sa Majesté, chargeons par ce mandat nos députés à l'assemblée de la sénéchaussée de les exprimer ainsy qu'il suit :

1^o Que nos députés à la sénéchaussée et aux états généraux votent par chambres séparées de manière à former une constitution qui en assurant la liberté et la propriété de chaque individu maintiennent le gouvernement monarchique dans toute sa perfection.

2^o Déterminer le retour périodique des Etats Généraux au terme de cinq ans.

3^o Le pouvoir reconnu à la nation d'accorder les impôts.

4° Le Rétablissement de Etats de Gascogne sous la forme la plus avantageuse à la province composés des députés librement élus dans les ordres; le pouvoir à ces états de vérifier et de juger tout ce qui peut être relatif à l'administration et aux impôts. Et pour par ce moyen pouvoir être opérée la suppression des cours des Aydes, des officiers d'élection, des maîtrises des eaux et forêts qui entraînent dans des frais extraordinaires et inutiles le Gouvernement et les Communautés.

5° La réforme des abus dans l'administration de la justice de manière que personne ne puisse éluder ni se soustraire à la rigueur des lois.

6° De représenter que nous nous plaignons d'être trop chargés en toutes espèces d'impôts eu égard à la mauvaise qualité du fonds, notre peu de faculté et à la manière dont sont chargées les Communautés voisines.

7° Qu'après que le tableau de l'état des finances sera arrêté par les états généraux, il sera fait une nouvelle répartition de province à province, de Communauté à Communauté de manière que les individus des trois ordres payent chacun en proportion de leurs revenus les impôts nécessaires et indispensables à la maison du Roy et à l'administration du Royaume, que nous consentons à supporter après se préalable rempli jusques à la suivante assemblée des Etats Généraux.

8° La liberté donnée à la Communauté de l'option pour les travaux des corvées.

9° de représenter que fournissant les trois quarts de la dixme à la cure (dont une partie a été autre fois cédée par les Evêques et les Seigneurs) y étant de plus attachés des biens fonds considérables; qu'indépendamment de ces revenus sommes privés du service divin à l'alternative, nous demandons, le revenu étant plus que suffisant pour l'entretien d'un curé, il en soit nommé un pour notre paroisse seule; et pour faciliter un arrangement pareil aussi avantageux à la paroisse d'Engalin notre adjointe, nous lui faisons une cession entière de notre portion d'un revenu de quatre vingts trois livres dont la communauté d'Engalin jouit de moitié avec la nôtre, à la charge par eux de se fournir un prébiteraire à leurs frais et dépens ou autrement comme ils aviseront sans que notre paroisse soit tenue à autre contribution que la susdite cession de quatre vingts trois livres.

Enfin donnons pouvoir à nos députés à la sénéchaussée que dans le cas où nous obmettons quelque article essentiel d'adopter ceux que les autres Communautés pourroit présenter de juste et raisonnable que nous n'aurions prévu : les recommandons au surplus que quand ils procéderont à l'élection des députés aux Etats Généraux, de donner leurs voix aux personnes les plus capables, les plus honnêtes et les plus vertueuses. SILHÈRES. DELAS.

DAYRENS, *juge du fgt.* LABORDÈRE, *greffier.*

« Dans ces monceaux de paperasses vous trouverez surtout des utopies dit M. J. Lestrade (1); mais parfois aussi les jugements exacts, les aspirations légitimes, les moyens pratiques sont dans le voisinage des conceptions irréalisables ». Nous ne voyons pas dans ces doléances de cette très petite communauté de Sérempuy, d'utopies ni des conceptions irréalisables; et si, dans la rédaction de leurs Cahiers, ces seize illettrés — deux seuls écrivent leur nom, — n'ont pas eu d'inspirateur étranger, on n'en voit pas de trace, leur bon sens pratique leur tenait lieu donc suffisamment de science. Décentralisation et dégrèvement, on peut hélas! en se basant sur l'histoire et à l'aide d'une petite induction, appeler cela réformes irréalisables, cependant rien n'est aussi légitime que ces aspirations et ces vœux : les habitants actuels de Sérempuy et d'ailleurs ont pu, engagés dans la machine administrative, ne plus penser à la première, à la réception du papier du « colettou », ils ne peuvent s'empêcher de manifester leur mécontentement, et sans croire beaucoup à une diminution d'impôts, ils trouvent comme leurs ancêtres de 1789 qu'ils paient trop.

Ce qu'ils n'ont eu garde d'oublier, nos doléants, c'est la querelle de clocher. Je veux bien croire certes que leurs sentiments religieux les poussaient à demander un curé propre et tout entier à eux, mais il y avait un sentiment moins noble, celui d'être autant que Engalin, d'être plus, de ruiner la rivale et de s'agrandir de ses ruines. Ils lui ont déjà enlevé à leur profit le titre de paroisse, lui laissant celui d'annexe. Ils garderont bientôt le curé pour eux, — Erigés en communauté depuis peu, ils travailleront à absorber la vieille communauté d'Engalin. Engalin résiste (2) : elle a été de

(1) *R. de G.* 1899. p. 257.

(2) Voir à titre de curiosité une délibération du Conseil municipal d'Engalin (28 mars 1819): la maison en question est, nous a-t-on dit, Crussac : « Attendu que la commune d'Engalin et non la fabrique de Sérempuy doit

tout temps paroisse et communauté, et non pas Sérempuy; sa position sur la route de Mauvezin à Flourance est bien préférable, sa population est supérieure (135 habit. à ce moment) à celle de Sérempuy (121 habit.), en 1906, 75. La communauté d'Engalin ne peut pas disparaître; et en tout cas elle ne peut pas être réunie à celle de Serempuy, pas plus d'ailleurs qu'à celle de Lamothe-Pouy; elle opterait pour Labrihe. La résistance est toujours acharnée, mais on sent que l'on combat maintenant par amour-propre et obstination, sans illusion. La communauté fait des sacrifices extraordinaires pour avoir le service religieux, — les fonds votés restent sans emplois, aucun prêtre ne veut servir Engalin. Vaincu, Engalin a la consolation de voir ses dernières volontés exécutées, et est réuni à Mauvezin (1822).

Des vœux de Communauté de Sérempuy, celui-là seul s'est réalisé : la suppression d'Engalin. A. LAFFONT.

posséder en toute propriété ladite maison située dans la présente commune, devenue Communale et érigée en Maison Commune depuis quelques années, le conseil municipal s'en tient à la délibération du 25 juillet 1817 et s'oppose de toute sa puissance à l'accord proposé par M. le Préfet à son Excellence le Ministre, duquel il résulterait un grand préjudice à cette commune, qu'elle jouirait de ladite maison sans en avoir la propriété en payant à la fabrique un loyer annuel de 40 francs et demeurant en outre chargée des impositions et réparations. Comment la Com. d'Engalin pourrait-elle supporter cette dépense?... Cependant si contre toute justice la fabrique de Sérempuy, se prévalant sans doute du rang distingué d'un de ses membres et cherchant à anéantir les droits des habitants d'Engalin, devait être autorisée à entrer en possession de cette propriété, le conseil municipal demande alors la portion qui appartient de plein droit à la Com. d'Engalin c. a. d. le 1/4; car lorsque cet établissement fut acquis par les 4 parties de juridiction qui composaient la cy-devant paroisse du Grazan, Engalin y contribue pour son quart; et aujourd'hui que cette propriété a été abandonnée par le Gouvernement qui s'en était emparé à la Révolution, Engalin devra renoncer à ses prétentions? Engalin qui n'a pas d'autre local pour tenir ses assemblées? Cela n'est pas vraisemblable et il n'est pas possible que l'autorité puisse se résoudre à favoriser ainsi au détriment des habitants d'Engalin une fabrique de Sérempuy. — Que l'autorité ne soit pas étonnée du peu d'harmonie qui paraît régner entre les deux communes, le conseil municipal assure qu'elles n'ont jamais vécu ni ne vivront en bonne intelligence pour des motifs dont la 1^{re} commune a été la grande victime. Le C. M. ne pouvant transiger sur les droits incontestable des habitants d'Engalin sur cette maison ne veut pas renoncer à ses prétentions. — Copies de la présente délibération et de celle du 25 juin 1817 seront envoyées directement à son Excellence le Ministre de l'Intérieur pour qu'il soit convaincu de la justice de la demande, et qu'il juge en son âme et conscience. MONGE, Maire ».

Cette petite page ne manque pas d'éloquence, et l'on regrette presque, après l'avoir lue, qu'elle n'ait pas touché et convaincu son Excellence le ministre de l'Intérieur.

Lettre inédite d'un ministre protestant réfugié en Angleterre

Un heureux hasard a fait tomber dans mes mains le document qu'on va lire. Avec quelques autres pièces d'origine protestante, il faisait partie d'un dossier qu'avait sans doute essayé de constituer l'un ou l'autre des trois prêtres qui furent successivement locataires, dans ces dernières années, de la maison de Cologne (Gers) où je l'ai trouvé.

Sa rareté m'a fait croire qu'il serait bien accueilli des lecteurs de la *Revue de Gascogne*. Nous avons ici la lettre pastorale d'un ministre protestant réfugié en Angleterre après la révocation de l'Edit de Nantes. Les initiales de la signature, rapprochées de ce que nous savons de l'histoire du protestantisme dans le Fezensaguet à cette époque, permettent d'identifier ce ministre avec Jacob de Rouffignac. Le personnage ne nous est pas inconnu. M. J. Philip de Bargeau nous a appris, dans son étude sur *le Protestantisme dans le vicomté de Fezensaguet* (1), qu'il fut pasteur de Puycasquier de 1672 à 1682; la présente lettre nous montre qu'il le fut aussi de Montfort de Lectoure. Par là elle donne même lieu de croire que dès l'origine ces trois églises furent réunies et n'avaient qu'un seul pasteur. Nous lisons, en effet, dans la brochure de M. Philip de Bargeau qu'en 1572 Arnaud Momin était à la fois pasteur de Montfort et de Puycasquier (2), qu'en 1620 Lazare Cazaux était pasteur de Lectoure et de Puycas-

(1) Auch, 1891, p. 41. 112 et suiv. — (2) *Id.*, p. 112.

quier. En 1634 Jean Tournon est dit également pasteur de Lectoure, Puycasquier et les annexes. En 1639, Charles, pasteur de Mauvezin, est chargé de Montfort et Puycasquier (1).

Jacob de Rouffignac ne quitta la France qu'après la Révocation; il fut emprisonné à Gimont. La lettre que nous publions fait allusion à cet emprisonnement et à l'abandon cruel dans lequel le laissèrent ses fidèles timorés. De Gimont il fut conduit à Toulouse où on lui donna quinze jours pour quitter le royaume. Réfugié en Angleterre, il écrivit de nombreuses lettres à ses fidèles. M. Ch. Pradel en a déjà publié quelques-unes dans le *Bulletin du Protestantisme* (2). Celle que nous publions leur est antérieure. Ce dut être une des premières qu'il écrivit. Elle ressemble assez à celles qui ont été déjà publiées, soit par le ton qu'il y prend à l'égard de ses anciennes ouailles, soit par les renseignements qu'il nous fournit sur leur attitude en face de la persécution qu'elles ont à subir. Ce ton et cette attitude nous n'avons pas besoin de les signaler plus longuement à nos lecteurs. Nous n'avons pas davantage à leur marquer l'intérêt de cette missive pastorale. Elle ajoute un sérieux appoint à nos connaissances sur le protestantisme en Fezensaguet au lendemain de la Révocation et par là elle apporte un précieux supplément aux publications de M. Philip de Bargeau et de M. Pradel.

Il va sans dire que j'ai scrupuleusement respecté le texte que je reproduis. Malheureusement il a bien un peu souffert du temps et de l'humidité; il n'a pas été toujours possible de restituer en toute sûreté les lacunes produites par des déchirures ou des effritements.

(1) *Ibid.* — (2) Janvier-Avril 1891.